



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

REUNION du 10 AVRIL 2018
à 18h00

Présidence: GALLÉ Philippe.

Présents : BASTGEN Patrick, BONNET Philippe, BROSSARD Christophe, CHASLE Pierre, GABUT Thierry, TERCIER Pierre.

Assiste : DURAND Fabrice (Directeur Administratif).
MICHAU Gilles (Membre du Comité).

1- INTERVENTION DU PRESIDENT

Philippe GALLE

En préambule, Le Président adresse ses vœux de prompt rétablissement à Michel BRACHET, Responsable médical du Pôle Espoir Féminin pour le combat contre la maladie qu'il mène actuellement.

Le Président informe le Bureau sur les points ci-dessous :

1.1- Informations nationales

1.1.1- A.N.P.D.F.

- la réunion ANPDF à Orléans le 7 avril dernier a donné lieu à plusieurs débats sur le fonctionnement de la FFF et sur les futures ressources des districts, tant financières qu'humaines.

1.2- Informations régionales

1.1.1- Subventions FAFA

- les derniers dossiers a priori de la saison du dispositif FAFA ont été étudiés par la Ligue. Les dossiers sur la saison issus du District d'Indre-et-Loire représentent 31% du total des dossiers de la Ligue (15 /48).

1.1.2- Social

- une évolution est en cours sur le financement fédéral de trois postes à minima de techniciens venant intervenir en complément dans les districts de la Ligue.

- une évolution de la classification des emplois est par ailleurs prévue au 01/07/2018.

1.1.3- Statistiques licenciés

- la Ligue Centre-Val de Loire affiche une diminution de 1,49% au 02/04/2018 du nombre de licenciés par rapport à la saison dernière, en comparaison de date à date.

- le District affiche une stagnation (+0,5%) au 31/03/2018 du nombre de licenciés par rapport à la saison dernière, en comparaison de date à date. Seul le District d'Indre-et-Loire est en progression positive en région Centre-Val de Loire.

1.1.4- Football féminin

La Ligue Centre-Val de Loire organisait la remise des récompenses le 5 avril dernier au siège du District aux trois clubs tourangeaux ayant terminé aux trois premières places du concours régional « Photos de femme à l'honneur ». Cette manifestation a fait l'objet d'un bel article paru sur la Nouvelle République.

1.3- Informations départementales

1.3.1- Planning des manifestations

Mois	Dates	Actions	Lieu
AVRIL	11/04/2018	Détection U13	Monts
	12/04/2018	Tirage au Sort des Coupes	Volkswagen St Avertin
	18/04/2018	Détection U13	Cormery
	21/04/2018	Jeu de l'Oie 2è Tour	Athée sur Cher et Chanceaux
	21/04/2018	Plateau des Reines	au Five
	25/04/2018	Concours Corneille	Tours
	27/04/2018	Détection U13 – Stage	Monts
	27/04/2018	Centre Perfectionnement U12F à U14F	Tourettes St Symphorien
	28/04/2018	Finale régionale Futsal Garçons	Cinq Mars la Pile
MAI	02/05/2018	Centre Perfectionnement U12F à U14F	Tourettes St Symphorien
	03/05/2018	Centre Perfectionnement U12F à U14F	Tourettes St Symphorien
	05/05/2018	Finale Coupe Centre seniors et U18	Vierzon
	05/05/2018	Festival U13F /Stage foot	Athée sur Cher
	14/05/2018 (à confirmer)	E.S.A.T.	Pôle espoir de Tours
	16/05/2018	Pré-concours Pôle Espoir G U13	CTR Châteauroux
	19/05/2018	Tournoi de Bourgueil – Sélection Féminine	Bourgueil
	21/05/2018	Finale Coupe Centre Féminine et U19F	Romorantin
	21/05/2018	Tournoi de Braslou – Sélection Féminine U12F	Braslou
	23/05/2018	Concours Corneille	Tours
	26/05/2018	Finales Challenges U11	Chanceaux
	30/05/2018	Concours Pôle Garçons	Tours
	JUIN	01/06/2018	Finale Seniors Futsal
02/06/2018		Journée Nationale des Débutants U7/U9	Avoine
03/06/2018		Journée départementale féminine et Finale Coupes Féminines	
03/06/2018		Finales des Coupes Départementales	
09/06/2018		Assemblée Générale Ligue du Centre-Val de Loire	Neuville aux Bois (45)
11/06 au 24/06		Semaine du Beach Soccer	Larçay
28/06/2018		Rassemblement Foot à l'école	Tours FC

1.3.2- Commission Sociale et citoyenne

- suite au décès tragique de Thomas RODRIGUEZ, jeune licencié du TOURS FC Association, il est proposé de soumettre un dossier d'aide financière à la Cellule des affaires sociales de la FFF.

Le Bureau donne son accord pour une aide exceptionnelle de 500 € à l'attention de la famille de Thomas. Le dossier est transmis à la Ligue Centre-Val de Loire pour suite à donner.

1.3.3- Subventions

- le budget du CNDS a été réduit de plus de 40% en 2018 par rapport à l'année passée. Les aides de l'Etat se raréfient sur le fonctionnement des clubs. Seules les aides CNDS à l'emploi et à l'apprentissage sont maintenues au même niveau que l'année dernière.

Il en ressort un certain découragement des clubs. Le C.D.O.S. essaient de rencontrer les intercommunalités pour les informer de l'évolution du mouvement sportif qui se dirige vers plus de mutualisation.

1.3.4- Partenariat privé

- le partenariat national NIKE prévoit une attribution de 7500 € la saison prochaine en dotation gratuite pour le District. Un groupe de travail constitué de Patrick BASTGEN, Philippe BONNET et Christophe BROSSARD se réunira prochainement pour décider de la répartition de cette dotation entre les différentes commissions du District.

2- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Patrick BASTGEN

Le Secrétaire Général informe le Bureau sur les points suivants :

2.1- Lutte contre les incivilités

- La question de l'application uniforme de l'exclusion temporaire sur tous les territoires et les compétitions de la Ligue a été lancée. Le District précise que les dispositions types fédérales, de l'exclusion temporaire ont été reprises dans le règlement actuel du District.

Un bilan sera effectué à l'issue de la saison par la Commission Lutte contre les incivilités.

2.2- Partenariat institutionnel

- le C.D.O.S. 37 et la D.D.C.S.37 souhaitent s'engager à lutter contre toutes les formes d'incivilités, de violence et de discrimination dans le sport. A cette fin, ils souhaitent créer une commission « Sport sans violence » co-présidée par la Préfète et le Président du C.D.O.S. d'Indre-et-Loire. Cette commission vise les objectifs suivants :

- * l'observation et le recensement les actes d'incivilités, de violence et de discriminations dans le département ainsi que les bonnes pratiques.

- * la prévention et l'anticipation des actes d'incivilités, de violence et de discriminations dans le sport.

- * la mise en place de stratégies d'action, de communication et de formation en direction des dirigeants, des éducateurs, des spectateurs, des parents et des personnes relais.

- * l'échange sur les expériences, actions et initiatives prises et à prendre.

- * la promotion des valeurs d'égalité et de respect par le sport.

Le Bureau désigne le Secrétaire Général, Patrick BASTGEN, comme le représentant du District pour siéger dans cette commission.

- le C.D.O.S. 37 a envoyé une copie du courrier émanant du Président du C.N.O.S.F., Denis MASSIGLIA pour la Ministre des sports, Laura FLESSEL, relatif à la nouvelle politique du C.N.D.S. et de la disparition des emplois aidés au bénéfice des associations.

2.3- Valorisation des bénévoles

Le Bureau prend note de la modification faite à la liste des six bénévoles issus des clubs tourangeaux se rendant à la Journée Nationale des Bénévoles le 8 mai à Paris.

Le Bureau étudie le projet de valorisation des bénévoles présenté par le Secrétaire Général.

- but : le projet est de valoriser les bénévoles des clubs à l'occasion d'une soirée « repas-spectacle » qui leur sera entièrement dédiée.

- date : cette soirée pourrait se dérouler un jeudi soir en mars 2019 dans une salle de spectacle pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes.

- animations : un spectacle cabaret serait proposé. Un joueur du TOURS FC pourrait être également invité d'honneur. Plusieurs personnes bénévoles seraient récompensées.

- moyens financiers : plusieurs budgets prévisionnels sont proposés. Ils diffèrent entre 11.000 € et 16.000 € selon le nombre de personnes invitées.

Un débat s'engage au sein des membres du Bureau. Chacun exprime son point de vue. Le Bureau souligne l'originalité et le bien-fondé de l'organisation de cette manifestation. Elle rentre parfaitement dans les objectifs de la mandature fixés par l'équipe élue du Comité de direction. Le problème réside dans le financement de cette manifestation. Aucun partenaire ne s'est engagé à ce jour pour soutenir celle-ci.

En conclusion, le Bureau demande au Secrétaire Général de réviser cette proposition de soirée-spectacle avec un budget moins onéreux (entre 3.000 et 4.000 €).

2.4- Vie des clubs

- le club de l'U.S ST PIERRE a invité le District pour son tournoi de Pâques U12 : C.BROSSARD et P.GALLE ont représenté le District.

- le club de l'E.S. ST CYR a invité le District pour son tournoi de Pâques U11 : C.BROSSARD et P.GALLE ont représenté le District.

- le club d'AMBOISE informe qu'un courrier a été envoyé aux parents d'un joueur U17 pour son mauvais comportement lors d'une rencontre.

Le Bureau ne peut qu'encourager l'initiative du club pour inculquer aux jeunes les valeurs éthiques du football et le « bien vivre ensemble ». Si une action d'intérêt général venait à être inculquée en interne au club, elle devra se faire dans le respect des Règlements Généraux de la FFF.

- le club de TOURS BOUZIGNAC a envoyé un courriel daté du 28 mars relatant le bon arbitrage d'un officiel mais aussi les dires d'autres officiels sur d'autres rencontres.

Le message est transmis à la Commission des Arbitres pour suite à donner.

- un parent de joueur de l'E.S.ST CYR a écrit pour se plaindre du comportement d'un éducateur.

P.BONNET a pris contact avec les différents interlocuteurs.

- le club de JOUE FCT a envoyé un courriel pour demander une modification de stade par rapport à la décision de la Commission Sportive d'appliquer les matchs à huis-clos.

Une réponse réglementaire a été donnée au club : une décision de première instance ne peut être contestée que sous la forme d'un appel auprès de la Commission d'Appel Général.

2.5- Amendes

- trois clubs se voient bloqués par la Ligue de leur délivrance de nouvelle licence du fait de leurs dirigeants non licenciés : EUROVIA, C.N.A.V., LABORATOIRES CHEMINEAU.

- le contrôle annuel du nombre de dirigeants par rapport au nombre d'équipes engagées a été effectué par la Ligue conformément aux dispositions de l'article 28.1 des R.G. Ligue Centre et de ses districts :

* U.S ST EPAIN : il manque 2 dirigeants licenciés.

* TOURS NIMBA : il manque 1 dirigeant licencié.

* LABORATOIRES CHEMINEAU : il manque 3 dirigeants licenciés.

* SKF ST CYR : il manque 2 dirigeants licenciés.

* EUROVIA TOURS FC : il manque 3 dirigeants licenciés.

* F.C.NOIZAY : il manque 3 dirigeants licenciés.

Le non-respect de cette obligation fait l'objet d'une sanction financière de 25 € infligée aux clubs libres : ST EPAIN et TOURS NIMBA en infraction avec l'article 218 des Règlements Généraux de la FFF.

2.6- Compétitions

- le projet de calendrier de la saison 2018-2019 a été soumis au District pour avis :

* début du championnat : 8/9 septembre 2018 (et non plus le premier week-end de septembre).

* reprise des matchs après la trêve hivernale : 19/20 janvier 2019.

* fin du championnat : 26 mai 2019.

Le projet semble convenir au Bureau . Une réponse sera donnée à la Ligue.

2.7- Fusion AZAY s/CHER et VERETZ-LARCAY

Le Bureau est informé de la réception du pré-projet de fusion entre les deux clubs précités.

Considérant que le dossier a été reçu par courriel au District le 26 mars,

Considérant que les deux clubs concernés par ce projet sont situés à 3,8 km l'un de l'autre (distance Michelin la plus courte entre les deux sièges sociaux),

Le Bureau, jugeant sur la recevabilité,

Dit que le pré-projet est conforme en la forme, aux dispositions de l'article 39 alinéa 3 des R.G. de la FFF.

Considérant les arguments exposés dans le dossier pour justifier de la fusion entre les deux clubs, le Bureau apprécie les éléments suivants :

- le programme de développement et d'éducation sportive exprime la volonté de former des jeunes, la continuité des ententes jeunes existantes depuis 1995, l'engagement de 4 équipes seniors, la volonté de consolider le label FFF Ecole de Football, la volonté de s'asseoir au plus haut niveau départemental dans toutes les catégories et le développement du Programme Educatif Fédéral.

- l'organigramme technique prévisionnel fait apparaître le nombre d'éducateurs diplômés par catégorie.

- la politique sportive a prévu le développement du foot féminin, du futsal et du beach-soccer.

- une prévision des effectifs pour la saison prochaine.

- la politique liée à l'encadrement technique exprime la volonté de former des éducateurs et d'encadrer chaque équipe par un éducateur diplômé.

- le futur club affiche une volonté d'occuper de manière équilibrée les installations sportives des trois communes.

- la politique des dirigeants affirme une volonté de structurer le Bureau et de former de nouveaux dirigeants.

- l'organigramme des dirigeants fait apparaître la structuration administrative du club avec les commissions.

- la politique sportive liée à l'arbitrage s'affiche autour de la volonté de créer une commission de l'arbitrage animé par un référent en arbitrage désigné.

- la politique financière du club a été abordée. Un projet de budget du club cohérent pour la saison prochaine est présenté.

- les avis favorables des mairies respectives d'Azay sur Cher, Larcay et Veretz.

Par contre, le Bureau note :

- le nom du futur club F.C. VAL sous forme d'abréviation ne permet pas d'identifier géographiquement le nouveau club fusionné. L'intitulé plus long du F.C.VERETZ-AZAY-LARCAY est plus explicite.

- le faible accès du futur club à des créneaux de gymnases sur les trois communes.

Le Bureau, prenant en compte les éléments ci-dessus, donne **un avis favorable.**

Le Bureau transmet le dossier à la Ligue pour suite à donner et rappelle aux deux clubs les dispositions administratives de l'article 39 des RG de la FFF à respecter pour la suite de la fusion :

* les procès-verbaux des assemblées générales dissolutives des clubs.

* le procès-verbal de l'assemblée constitutive.

* le récépissé de création à la sous-préfecture de la nouvelle association.

* les statuts de la nouvelle association.

* le dossier d'affiliation FFF de la nouvelle association.

2.8- Fusion ATHEE SUR CHER-BLERE

Le Bureau prend note des pièces complémentaires réclamées par le Comité de Direction, en sa réunion du 15 mars dernier :

- l'organigramme de l'encadrement technique avec les diplômés existants.

Le Bureau invite le futur club d'avoir pour objectif de former un éducateur au moins par équipe engagée.

- le projet de budget prévisionnel 2018-2019 du futur club fusionné.

- les avis favorables des mairies respectives d'Athée sur Cher et Bléré.

Compte tenu de la conformité des pièces reçues, le Bureau donne **un avis favorable définitif.**

Le Bureau transmet le dossier à la Ligue pour suite à donner et rappelle aux deux clubs les dispositions administratives de l'article 39 des RG de la FFF à respecter pour la suite de la fusion :

* les procès-verbaux des assemblées générales dissolutives des clubs.

* le procès-verbal de l'assemblée constitutive.

* le récépissé de création à la sous-préfecture de la nouvelle association.

* les statuts de la nouvelle association.

* le dossier d'affiliation FFF de la nouvelle association.

3- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Thierry GABUT, Fabrice DURAND

Le Trésorier Général et le Directeur Administratif informent le Bureau sur les points suivants :

3.1- Budget

- la Commission des Finances s'est réunie dernièrement pour suivre l'exécution des comptes 2017-2018 par rapport au budget voté. Le budget sera a priori maîtrisé. Plusieurs points sont à souligner : effet neutre de l'agrément collectif services civiques, facturation des mises à disposition de Laurent MAJCHRZAK à la FFF et à la Ligue, partenariat difficile. Certaines commissions doivent rester vigilantes sur le respect de leur budget alloué. Les frais de déplacements abandonnés en dons fiscaux ne sont pas au niveau espéré.

- les projets de budget pour chacune des commissions doivent être remis au Directeur Administratif avant le 30 mai 2018.

3.2- Amendes

- les prélèvements bancaires du club d'AUBRIERE ST PIERRE pour les provisions frais d'arbitrage en février et en mars n'ont pas pu aboutir en raison d'un manque de provision sur le compte.

Le Bureau inflige une amende de 20 € pour chacun de ces impayés au club d'AUBRIERE ST PIERRE conformément aux tarifs 2017-2018 du District.

- le club de TOURS NIMBA n'a pas réglé son relevé club daté du 6 décembre après une troisième relance et un troisième prélèvement impayé du 29 mars. Le club est mis en demeure de régler avant le vendredi 20 avril la somme de 576,84 € sous peine de perdre par pénalité ses futurs matchs de compétition officielle tant qu'il n'a pas réglé.

Le Bureau inflige une amende de 60 € (+frais en recommandé) au débit du compte club.

4- INTERVENTION DU DEPARTEMENT J.T.

Philippe BONNET

4.1- Football féminin

- la Commission Féminine a reçu et étudié cinq candidatures pour l'organisation de la Journée du Foot féminin le dimanche 3 juin 2018 : BOURGUEILLOIS A.F., FONDETTES, LA RICHE, MONTLOUIS, OUEST TOURANGEAU.

Compte tenu du cahier des charges des installations (4 terrains Foot à 8, tribunes, vestiaires),

Considérant l'expérience dans le foot féminin des clubs d'accueil,

La Commission a préconisé la candidature du groupement BOURGUEILLOIS A.F. pour cette manifestation qui se déroulera sur les installations du Stade Jean Causeret de Bourgueil.

Le Bureau valide ce choix. Il tient à souligner cependant la motivation du club de FONDETTES. Le Bureau invite les clubs non choisis de se positionner pour accueillir la rentrée du Foot Féminin fin septembre 2018.

4.2- Football scolaire

- un concours de production culturelle fut organisé parmi toutes les écoles et classes qui ont participé à l'opération Foot à l'école. Un jury s'est réuni au District pour décider du classement départemental de la plus belle production artistique.

* l'école primaire de Preuilley sur Claise termine à la première place des productions vidéos. Au classement national, cette école termine même à une belle 5^{ème} place.

* l'école primaire d'Ambillou termine à la première place des productions de dessins.

4.3- Préformation

- le Festival U13 s'est déroulé dans d'excellentes conditions à Joué les Tours. Le club de JOUE FCT est remercié pour la qualité de son organisation et son bénévolat. Les bénévoles de la Commission J.T. sont également félicités.

- le club de ST HIPPOLYTE s'est désisté du Festival U3 la veille de la manifestation.

Il est proposé de sanctionner financièrement le club pour ce désengagement tardif ayant engendré des problèmes d'organisation.

Le Bureau donne son accord et inflige l'amende prévue (aux Tarifs du District) de 50 € au club.

5- TOUR DE TABLE

5.1- Festicoupes

Philippe BONNET soumet l'idée de récompenser les clubs vainqueurs et finalistes des différentes coupes départementales sous forme de bons d'achat SOIR DE MATCH et de ballons d'entraînement.
Le Bureau donne son accord.

5.2- Commission de développement des nouvelles pratiques

Christophe BROSSARD informe le Bureau sur les points suivants :

5.2.1- Foot handicapés

- le tournoi de jeunes handicapés SKF « Meet the world » des 30 et 31 mars à St Cyr sur Loire s'est bien déroulé. Philippe GALLE et Christophe BROSSARD ont représenté le District. La structure des Vosges a gagné le tournoi et se rendra en Suède pour la finale mondiale. Le TOURS F.C. est particulièrement remercié pour ses places Ligue 2 offertes aux 350 participants.

- la prochaine rencontre des E.S.A.T. se déroulera sur les installations en extérieur de Joué les Tours.

5.2.2- Futsal

Deux nouveaux clubs futsal ont été rencontrés dernièrement en vue d'une future affiliation :

- une future association à Château-Renault est intéressée pour s'engager en compétition régionale futsal dès la saison prochaine.

- l'association sportive du C.S.A. Armée de Terre basé à Tours est intéressée pour s'engager en Championnat Promotion.

5.3- Commission de détection, recrutement et fidélisation des arbitres

Gilles MICHAU informe le Bureau sur les points suivants :

- les visites des clubs en infraction avec le Statut de l'arbitrage se poursuivent.

- l'opération « Arbitre ton foot » sera présentée lors d'une première réunion le 16 avril.

- une réunion des référents arbitres des clubs régionaux est organisée par la Ligue le 16 avril à Montlouis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Prochaine réunion de Bureau le mardi 15 mai à 16h00.

Patrick BASTGEN



Secrétaire général

Philippe GALLÉ



Président